

Colruyt Group SA
Société anonyme
Edingensesteenweg 196 – 1500 Hal
Numéro d'entreprise : 0400.378.485

Décisions de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2026

Étant donné qu'au moins la moitié du capital était présente ou représentée, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 octobre 2026 a pu voter valablement les points à l'ordre du jour.

L'Assemblée générale extraordinaire a atteint le quorum de majorité des votes requis au niveau légal pour tous les points à l'ordre du jour. Les points suivants ont donc été approuvés :

I. Augmentation de capital réservée aux membres du personnel

- Augmentation du capital réservée aux membres du personnel de Colruyt Group par l'émission de maximum 1.000.000 nouvelles actions à un prix d'émission de EUR 32,25. La période de souscription est ouverte du 21 octobre 2026 au 20 novembre 2026.
- Suppression du droit de préférence des actionnaires en faveur des membres du personnel.
- Autorisation au Conseil d'administration d'exécuter les opérations susmentionnées relatives à cette augmentation de capital.

II. Renouvellement d'autorisations

- Autorisation au Conseil d'administration d'acquisition et de prise en gage de propres actions, parts bénéficiaires ou certificats s'y rapportant dans le cas où cette acquisition ou prise en gage est nécessaire pour éviter à la Société un dommage grave et imminent, et ce, pour une période de trois ans à compter de la publication de l'autorisation.
- Autorisation au Conseil d'administration d'aliénation de propres actions, parts bénéficiaires ou certificats s'y rapportant pour éviter à la Société un dommage grave et imminent, et ce, pour une période de trois ans à compter de la publication de l'autorisation.

III. Autorisation au Conseil d'administration d'exécuter les décisions de cette Assemblée générale extraordinaire et de prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet.

Le résultat du vote est exposé ci-après.

Personnes de contact

Si vous avez des questions concernant ce communiqué de presse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com.

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est un groupe de distribution actif dans les domaines « Food », « Santé & Bien-être », « Non-food » et « Énergie », principalement en Belgique, mais également dans d'autres pays, tels que la France et le Grand-Duché de Luxembourg. Le domaine « Food » comprend les magasins Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Comarché, Bio-Planet, Cru ainsi que les magasins affiliés Spar Colruyt Group et Delitrateur. En France, le groupe compte des magasins affiliés de Coccinelle, Coccimarket, Panier Sympa, Épi Service et VivÉco. Colruyt Group compte plus de 500 magasins en gestion propre et plus de 1.000 magasins affiliés. Solucious, Culinoa, Valfrais et Délidis livrent des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels en Belgique (hôpitaux, PME, Horeca, etc.). Foodbag livre des

colis-repas en Belgique. Colruyt Group Fine Food comprend des départements de production à l'échelle industrielle. Le domaine « Santé & Bien-être » se compose essentiellement de Jims, qui regroupe 90 clubs de fitness en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, et de Newpharma, la pharmacie en ligne belge de Colruyt Group active dans différents pays, tels que la Belgique, la France, la Suisse, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Roumanie. Le domaine « Non-food » comprend les magasins Zeb, PointCarré, The Fashion Store et Bike Republic (plus de 150 magasins confondus, principalement en Belgique). Par ailleurs, les activités de Colruyt Group englobent les solutions d'impression et de gestion documentaire (Symeta Hybrid) ainsi que les services de conseil stratégique, d'architecture d'entreprise et de gestion de programmes (Myreas). Colruyt Group détient également des participations, entre autres dans Virya Energy (dont fait partie DATS 24 depuis juin 2023), Dreamland et BON. Le groupe emploie plus de 31.000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 10,6 milliards en 2025/26. La S.A. Colruyt Group est cotée à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

Buitengewone Algemene Vergadering van 8 oktober 2026

Assemblée Générale Extraordinaire du 8 octobre 2026



Overzicht stemming

Tableau du résultat des votes

Geen stemming voor volgende agendapunten :

Pas de votes pour :

Agendapunt I.1

	VOOR <i>pour</i>	TEGEN <i>contre</i>	ONTHOUDING <i>abstentions</i>	TOTAAL <i>Total</i>
AGENDAPUNT I.2. - Uitgifte van max. 1.000.000 nieuwe aandelen op naam - Proposition d'émission de maximum 1.000.000 nouvelles actions nominatives	99.021.485	810	11.578	99.033.873
AGENDAPUNT I.3. - Bepaling van de uitgifteprijs - Fixation du prix d'émission	99.021.486	809	11.578	99.033.873
AGENDAPUNT I.4. - Opheffing voorkeurrecht voor inschrijving op deze aandelen - Suppression du droit de préférence de souscription à ces actions	98.996.297	25.998	11.578	99.033.873
AGENDAPUNT I.5. - Verhoging kapitaal - Augmentation du capital	99.021.485	810	11.578	99.033.873
AGENDAPUNT I.6. - Inschrijvingsperiode van 21/10/2026 - 20/11/2026 - Période de souscription du 21 octobre 2026 au 20 novembre 2026	99.021.486	809	11.578	99.033.873
AGENDAPUNT I.7. - Machtiging Raad van Bestuur - Autorisation au Conseil d'administration	99.021.486	809	11.578	99.033.873
AGENDAPUNT II.1 - Vervanging tekst van het artikel 13.B van de statuten van Colruyt Group NV - Remplacement le texte de l'article 13.B des statuts de Colruyt Group SA	93.576.043	5.446.252	11.578	99.033.873
AGENDAPUNT II.2 - Vervanging tekst artikel 14.B van de statuten van Colruyt Group NV - Remplacement le texte 14.B des statuts de Colruyt Group SA	93.509.744	5.512.551	11.578	99.033.873
AGENDAPUNT III. - Machtiging aan Raad van Bestuur voor uitvoeren beslissingen Buitengewone Algemene Vergadering - Autorisation au conseil d'administration d'exécuter les décisions de l'Assemblée générale extraordinaire	99.021.486	809	11.578	99.033.873